

Le CM décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission urbanisme pour les déclarations préalables de travaux. Les certificats d'urbanisme et les permis de construire.

2 de ne pas préempter pour les propriétés concernées

3 de passer le contrat d'architecture avec Jérémy Cardinal pour le projet de construction d'un garage communal en contre bas du centre culturel.

4 de valider le projet du réseau d'éclairage public aux quartiers de la Rande et de la Borie en bordure de la RD 579

5 d'assurer les repas des élèves de CM 2 et de l'adulte accompagnateur le jour de la visite annuelle du collège Roqua et autorise le Maire à signer la convention correspondante

6 de valider la convention avec La Beaume en Musique pour les 4 concerts organisés pour tous les élèves de l'école maternelle et primaire de la commune.

On procède au compte rendu - pour la voirie, des travaux réalisés par la CCBA pour le revêtement du chemin de Touroulet et des travaux d'élagage en cours

- pour l'école, la réparation du chauffage

-de l'état des lieux réalisés pour les locations des

garages communaux

-de la préparation par la commission animation/vie

associative du nouveau règlement pour l'ESCMP qui sera validé par le prochain CM

-des nouvelles mesures prises pour l'organisation des

journées de formation des élus

-de la présentation de l'étude de la couverture de la

commune par les opérateurs de téléphonie mobile qui sera réalisée dans les prochaines semaines

- de l'aménagement des abords de l'école et des

difficultés de de circulation à la sortie des enfants ; de nombreuses interrogations sont échangées sur les différentes options pour assurer la sécurité notamment la création d'un parking

- des démarches engagées pour la recherche des

médecins avec la sollicitation à l'étude d'un cabinet de recrutement